



# UNION SPORTIVE DE LAGNY

U. V. F. -- U. S. F. S. A.

ARCHIVES  
COMMUNALES  
LAGNY-sur-MARNE

SIÈGE SOCIAL :

CAFÉ DU PONT DE FER

(Maison BERNARD)

LAGNY



Lagny, le \_\_\_\_\_ 190

*Republique française*

Sous-Prefecture  
de Meaux  
Associations

Capacité Juridique -

Nous, Sous-Prefet de l'arrondissement  
de Meaux,

Vu l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 sur  
les Associations;

Vu le décret du 16 Aout 1901 portant règlement  
d'administration publique pour l'exécution de cette loi,

Vu la déclaration faite à l'adate du 3 Juin 1908  
par M. Morlet, président de la société formée à Lagny  
sous le titre d'Union Sportive de Lagny dans le but  
d'obtenir pour cette association la capacité juridique  
prevue à l'article 6 de la loi précitée ;

Vu les statuts (en double expédition) et la liste des  
personnes composant le comité d'administration et  
de direction de cette association -

Donnons récépissé à M. Morlet, Président de  
la société dont il s'agit, de la déclaration sus-voici -

*Société formée  
le 31 + 6e 1908*

La dite déclaration devra être rendue  
publique dans le délai d'un mois, par les soins  
de ceux qui sont chargés de l'administration  
ou de la direction de l'association, au moyen  
de l'insertion au Journal officiel d'un extrait  
contenant :

- 1° La date de déclaration.
- 2° Lettre et l'objet de l'association
- 3° L'Indication du siège social

Meaux, le 6 Juin 1908

Le Sous-Prefet

Signé. Manfod-